

INTÉRIM & FORMATION

EN FRANCE EN 2017

ÉTUDES
2018

L'étude Intérim & Formation est conçue pour vous proposer des repères sur les pratiques de formation de la branche du travail temporaire dans les territoires.

À travers cette édition consacrée aux entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), le FAF.TT souhaite souligner l'importance de l'investissement des ETTI en matière de formation et leur engagement dans l'appui au développement des compétences des publics qu'elles accompagnent.

Ce document présente un panorama de l'activité formation des ETTI, ainsi que le profil des bénéficiaires des formations : âge, sexe, niveau de formation, et les caractéristiques de ces formations : durée, principales spécialités, qualification visée.

ÉDITION SPÉCIALE ETTI

(Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)



ACCOMPAGNEMENT



CONSEIL



PROJETS INNOVANTS



FINANCEMENT

Les entreprises relevant de l'IAE (insertion par l'activité économique), en particulier les ETTI (entreprises de travail temporaire d'insertion) accompagnent les salariés fragilisés dans leur parcours d'insertion. La majorité d'entre elles sont des PME et TPE.

Compte tenu du statut particulier des ETTI et des publics spécifiques qu'elles prennent en charge, les partenaires sociaux du travail temporaire se sont donnés comme priorité d'œuvrer et d'investir en faveur du parcours professionnel et personnel des publics accompagnés.

Ainsi, des orientations fortes ont été fixées en matière d'accès des publics aux dispositifs (contrats d'insertion professionnelle intérimaire prévoyant une catégorie de public ETTI, règles de financement liés à des publics prioritaires, etc.). A cet égard, le FAF.TT a développé ses partenariats avec les acteurs territoriaux dédiés aux ETTI ainsi que des offres de services dédiées (notamment Script ETTI, qui permet de bénéficier d'un accompagnement RH spécifique).

Les programmes nationaux en direction des publics fragiles (jeunes, personnes en situation d'illettrisme, demandeurs d'emploi...) et le soutien aux TPE PME au travers de la mobilisation de fonds mutualisés ont par ailleurs vocation à intervenir en soutien de l'action des ETTI, selon les publics accompagnés. Le FSPI (Fonds de sécurisation des parcours professionnels intérimaires) constitue enfin un outil mobilisé par la branche professionnelle.

En 2018, le Gouvernement lance le plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour les structures de l'IAE. Celui-ci porte une ambition forte : lutter contre l'exclusion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, au moment où l'économie se dynamise, au risque de ne pas être un levier potentiel de l'emploi, pour tous.

Ce plan national constitue par conséquent une opportunité à laquelle le FAF.TT participe pleinement pour renforcer les actions développées en faveur des publics accompagnés par les ETTI et des acteurs de l'insertion par l'activité économique.

Dans un contexte de marché de l'emploi en mutation, nous restons convaincus que les publics en insertion, dès lors qu'ils bénéficient d'un accompagnement approprié et de qualité, répondent parfaitement aux besoins de compétences des entreprises et sont sources d'une forte valeur ajoutée.

Soyez assurés que notre engagement est constant pour faciliter l'action des ETTI et leur permettre d'optimiser les financements, de professionnaliser leurs équipes, et de répondre à leurs besoins.

Continuons à collaborer pour que les ETTI constituent un maillon incontournable de la chaîne de valeur de l'emploi et bénéficient d'une reconnaissance largement partagée.

Bonne lecture !

Valérie Sort
Directrice générale

SOMMAIRE

NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION	4
PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS : CIPI, CDPI, CPRO, PP	6
PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES : ZOOM OPAL	8
FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI : POEC, POEI	10
FORMATIONS INDIVIDUELLES DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS : CIF, CBC, VAE, CPF	12
PLAN, FPE TT, FSPI	14

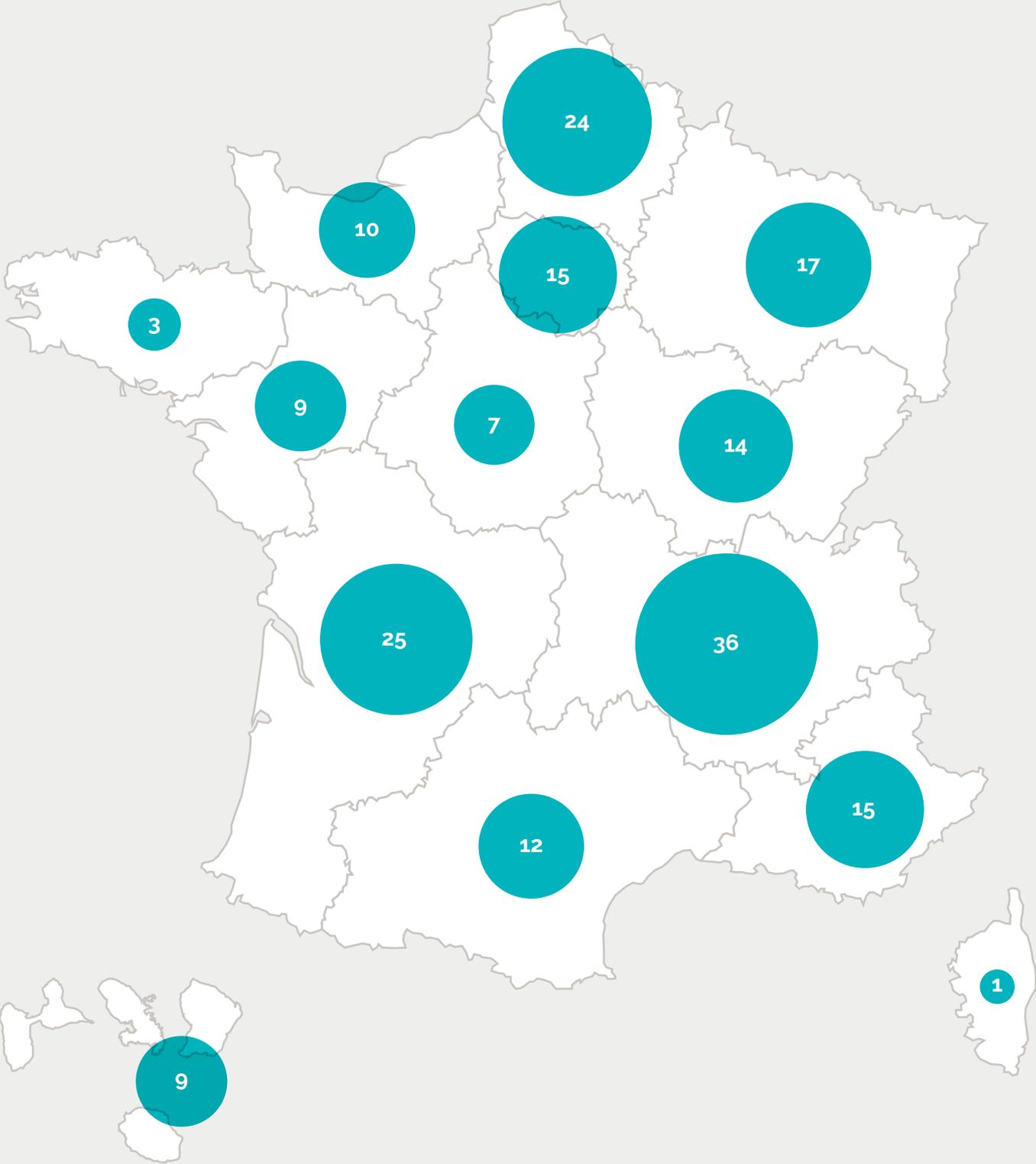
LES CHIFFRES NATIONAUX

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI : POEC, POEI	15
PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS : CIPI, CDPI, CPRO, PP	16
FORMATIONS INDIVIDUELLES DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS : CIF, CBC, VAE, CPF	18
PLAN, FPE TT, FSPI	20
GLOSSAIRE	22
CONTACTS	23



NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION :

	ETTI	Rang Régional
 Auvergne-Rhône-Alpes	36	1
 Bourgogne-Franche-Comté	14	7
 Bretagne	3	13
 Centre-Val de Loire	7	12
 Corse	1	14
 DOM	9	10
 Grand Est	17	4
 Hauts-de-France	24	3
 Île-de-France	15	5
 Normandie	10	9
 Nouvelle-Aquitaine	25	2
 Occitanie	12	8
 Pays de la Loire	9	10
 Provence-Alpes-Côte d'Azur	15	5
France, dont DOM	197	-



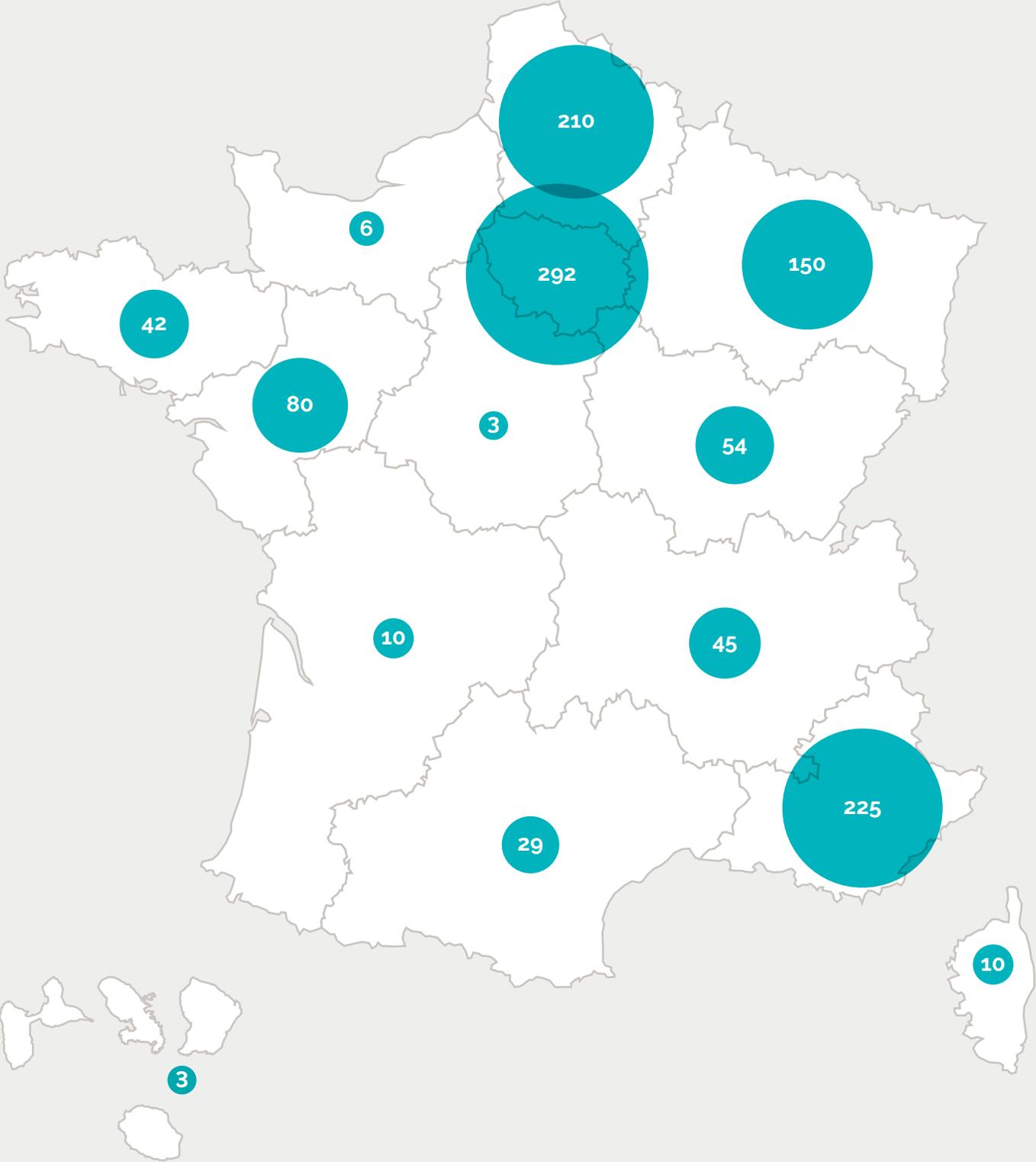
PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS

Nombre de stagiaires formés - Référentiel géographique : adresse de domiciliation de l'agence d'emploi

	CIPI	CDPI	CPRO-I	CPRO-P	PP-I	PP-P	Total
Nombre de formés en 2017	356	393	91	22	241	56	1159
Évolution 2016/2017	35 % ↑	-5 % ↓	63 % ↑	-31 % ↓	43 % ↑	331 % ↑	-39 % ↓

	CIPI	CDPI	CPRO-I	CPRO-P	PP-I	PP-P	Total	Rang Rég.	Évolution 2016/2017
 Auvergne-Rhône-Alpes	13	17	0	1	14	0	45	7	-29 % ↓
 Bourgogne-Franche-Comté	6	24	15	0	9	0	54	6	-50 % ↓
 Bretagne	36	2	1	0	3	0	42	8	133 % ↑
 Centre-Val de Loire	0	0	0	2	1	0	3	13	-
 Corse	0	0	0	0	10	0	10	10	-
 DOM	0	0	1	2	0	0	3	13	-
 Grand Est	115	21	5	6	2	1	150	4	42 % ↑
 Hauts-de-France	29	156	20	2	3	0	210	3	52 % ↑
 Île-de-France	53	87	32	1	105	14	292	1	50 % ↑
 Normandie	0	1	3	0	2	0	6	12	-54 % ↓
 Nouvelle-Aquitaine	1	3	4	1	0	1	10	10	-9 % ↓
 Occitanie	12	1	2	1	13	0	29	9	45 % ↑
 Pays de la Loire	5	8	1	0	66	0	80	5	100 % ↑
 Provence-Alpes-Côte d'Azur	86	73	7	6	13	40	225	2	-4 % ↓

Source : FAF.TT



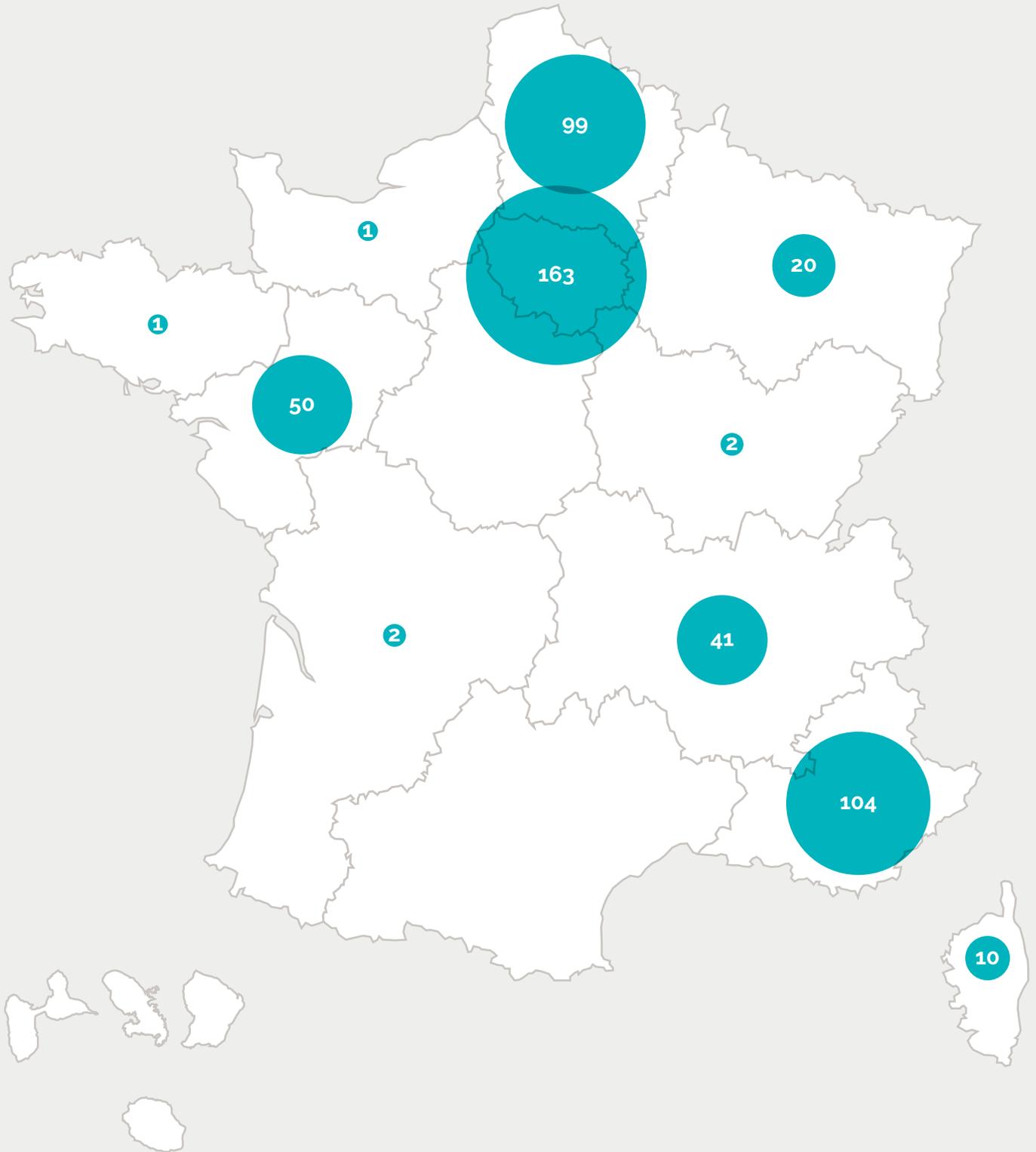
PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES : ZOOM OPAL

Nombre de stagiaires formés dans le cadre d'opérations de formation inter-agences d'emploi

	CPII	CDPI	CPRO-I	PP-I	Total
Nombre de formés en 2017	65	271	3	154	493
Évolution 2016/2017	150 % ↑	2 % ↑	-67 % ↓	95 % ↑	30 % ↑

	CPII	CDPI	CPRO-I	PP-I	Total	Rang Régional	Évolution 2016/2017
 Auvergne-Rhône-Alpes	13	16	0	12	41	5	-28 % ↓
 Bourgogne-Franche-Comté	0	2	0	0	2	8	-97 % ↓
 Bretagne	0	1	0	0	1	10	-
 Centre-Val de Loire	0	0	0	0	0	12	-
 Corse	0	0	0	10	10	7	-
 DOM	0	0	0	0	0	12	-
 Grand Est	4	14	2	0	20	6	186 % ↑
 Hauts-de-France	0	97	1	1	99	3	52 % ↑
 Île-de-France	12	64	0	87	163	1	109 % ↑
 Normandie	0	0	0	1	1	10	-
 Nouvelle-Aquitaine	0	2	0	0	2	8	-50 % ↓
 Occitanie	0	0	0	0	0	12	-
 Pays de la Loire	5	8	0	37	50	4	138 % ↑
 Provence-Alpes-Côte d'Azur	31	67	0	6	104	2	27 % ↑

Source : FAF.TT



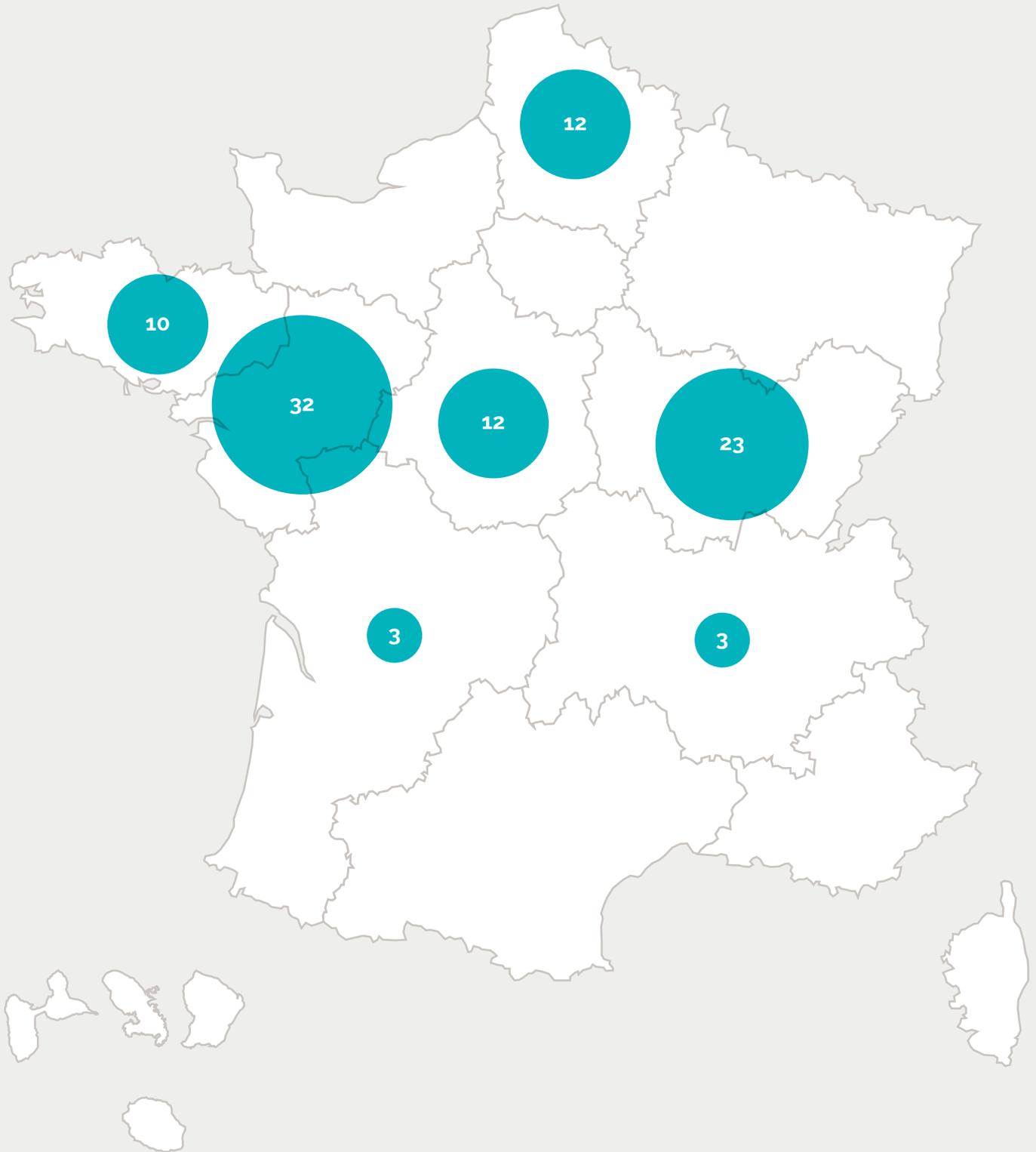
FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de stagiaires formés. Référentiel géographique : adresse de domiciliation de l'agence d'emploi

	POEC	POEI	Total
Nombre de formés en 2017	94	1	95
Évolution 2016/2017	395 % ↑	-	400 % ↑

	POEC	POEI	Total	Rang Régional	Évolution 2016/2017
 Auvergne-Rhône-Alpes	2	1	3	6	200 % ↑
 Bourgogne-Franche-Comté	23	0	23	2	-
 Bretagne	10	0	10	5	-
 Centre-Val de Loire	12	0	12	3	-
 Corse	0	0	0	8	-
 DOM	0	0	0	8	-
 Grand Est	0	0	0	8	-100 % ↓
 Hauts-de-France	12	0	12	3	500 % ↑
 Île-de-France	0	0	0	8	-
 Normandie	0	0	0	8	-
 Nouvelle-Aquitaine	3	0	3	6	-
 Occitanie	0	0	0	8	-100 % ↓
 Pays de la Loire	32	0	32	1	3 100 % ↑
 Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	8	-

Source : FAF.TT

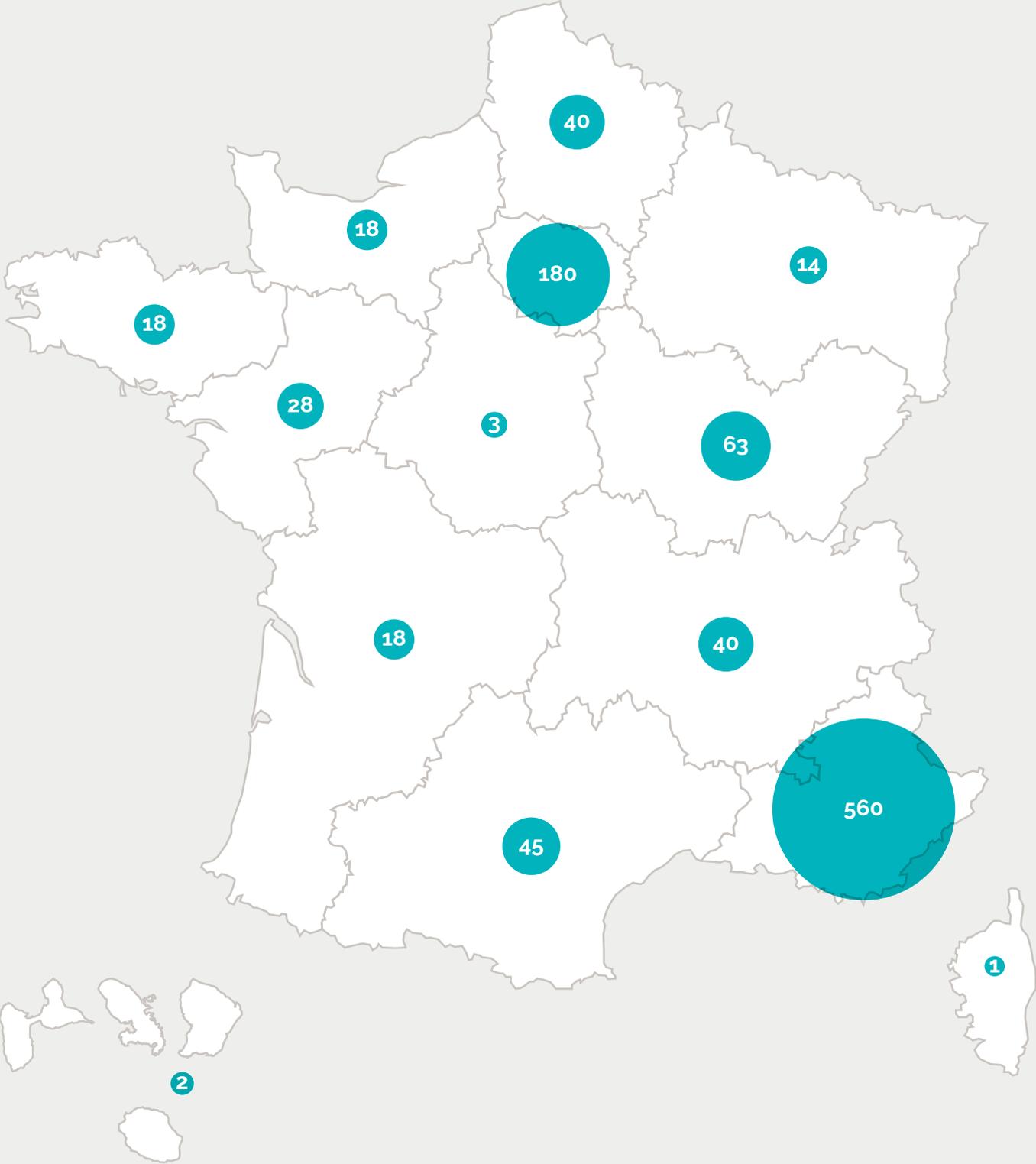


FORMATIONS INDIVIDUELLES DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS

Nombre de stagiaires formés. Référentiel géographique : adresse de domiciliation du stagiaire

	CIF-I	CIF-P	CBC-I	CBC-P	VAE-I	VAE-P	CPF-I	CPF-P	Total			
Nombre de formés en 2017	106	5	4	7	1	2	899	6	1030			
Évolution 2016/2017	4% ↑	-38% ↓	100% ↑	0% =	-	0% =	72% ↑	-33% ↓	58% ↑			
	CIF-I	CIF-P	CBC-I	CBC-P	VAE-I	VAE-P	CPF-I	CPF-P	Total	Rang rég.	Évolution CIF-CBC-VAE 2016/2017	Évolution CPF 2016/2017
 Auvergne-Rhône-Alpes	4	0	2	0	0	0	33	1	40	5	-14% ↓	-24% ↓
 Bourgogne-Franche-Comté	0	2	0	1	0	0	60	0	63	3	200% ↑	-38% ↓
 Bretagne	3	0	0	1	0	0	14	0	18	8	0% =	-26% ↓
 Centre-Val de Loire	1	0	0	0	0	0	2	0	3	12	0% =	100% ↑
 Corse	0	0	0	0	0	0	1	0	1	14	-	-75% ↓
 DOM	0	0	0	0	0	0	2	0	2	13	-	-
 Grand Est	2	0	0	1	0	0	10	1	14	11	-50% ↓	0% =
 Hauts-de-France	4	0	0	2	0	0	33	1	40	5	50% ↑	48% ↑
 Île-de-France	79	2	0	0	0	1	97	1	180	2	2% ↑	-31% ↓
 Normandie	3	0	0	0	0	0	15	0	18	8	0% =	-12% ↓
 Nouvelle-Aquitaine	2	0	0	1	0	0	14	1	18	8	0% =	-42% ↓
 Occitanie	5	0	1	0	0	1	38	0	45	4	250% ↑	-28% ↓
 Pays de la Loire	0	0	1	1	0	0	25	1	28	7	0% =	53% ↑
 Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	1	0	0	1	0	555	0	560	1	-38% ↓	621% ↑

Source : FAF.TT



PLAN, FPE TT, FSPI

Nombre de stagiaires formés. Référentiel géographique : adresse de domiciliation
du siège de l'entreprise de travail temporaire

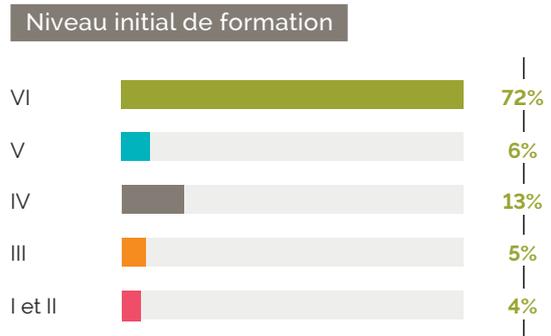
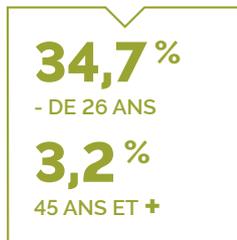
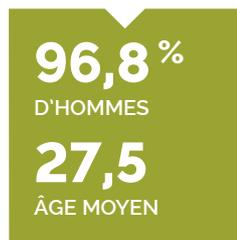
	PLAN-I	PLAN-P	FPETT-I	FPETT-P	FSPI	Total
Nombre de formés en 2017	967	467	1 339	8	708	3 489
Évolution 2016/2017	-23 % ↓	-27 % ↓	155 % ↑	-38 % ↓	-1 % ↓	11 % ↑

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI : POEC, POEI

Référentiel géographique : adresse de domiciliation de l'agence d'emploi

	Effectif	Évolution
POEC	94	395 % ↑
POEI	1	-
Total	95	400% ↑

Profil des stagiaires



Caractéristiques des formations

36 963

Total heures de formation

389

Volume moyen heures de formation

4 premières spécialités de formation représentées

92 %



Développement des capacités individuelles d'organisation

3 %



Bâtiment : construction et couverture

2 %



Électricité, électronique

2 %



Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Qualification visée par la formation



1	Attestation	97 %
2	Titre RNCP hors CQP	3 %



PROFESSIONNALISATION DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS - CIPI, CDPI, CPRO, PP

Référentiel géographique : adresse de domiciliation de l'agence d'emploi

	INTÉRIMAIRES		PERMANENTS		TOUS PUBLICS	
	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017
CIPI	356	35 % ↑	-	-	356	35 % ↑
CDPI	393	-5 % ↓	-	-	393	-5 % ↓
CPRO	91	63 % ↑	22	-31 % ↓	113	28 % ↑
PP	241	43 % ↑	56	331 % ↑	297	63 % ↑
Total	1 081	20 % ↑	78	73 % ↑	1 159	22 % ↑

Nombre d'intérimaires formés dans le cadre des OPAL (CIPI, CDPI, CPRO-I, PP-I) : 493



1 159

salariés en
professionnalisation

Profil des stagiaires

INTÉRIMAIRES

90,4 %

D'HOMMES

32,4

ÂGE MOYEN

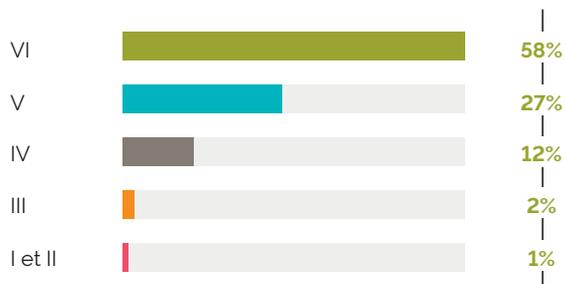
33,5 %

- DE 26 ANS

18,5 %

45 ANS ET +

Niveau initial de formation



PERMANENTS

78,2 %

DE FEMMES

32,8

ÂGE MOYEN

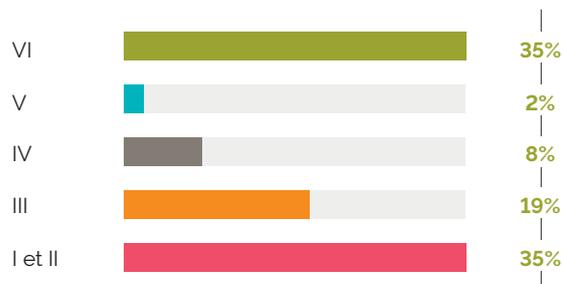
26,9 %

- DE 26 ANS

16,7 %

45 ANS ET +

Niveau initial de formation



Caractéristiques des formations

INTÉRIMAIRES

264 483

Total heures de formation

245

Volume moyen heures de formation

3 premières spécialités de formation représentées

26 %



Transport, manutention, magasinage

13 %



Bâtiment : construction et couverture

12 %



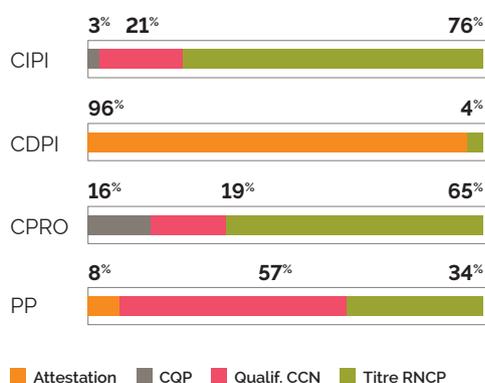
Technologies industrielles fondamentales

Qualification visée par la formation



1	Titre RNCP hors CQP	42 %
2	Attestation	33 %
3	Qualif. CCN	22 %
4	CQP	2 %

Ventilation par dispositif de formation



PERMANENTS

19 853

Total heures de formation

255

Volume moyen heures de formation

4 premières spécialités de formation représentées

33 %



Secrétariat, bureautique

29 %



Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

10 %



Technologies industrielles fondamentales

10 %



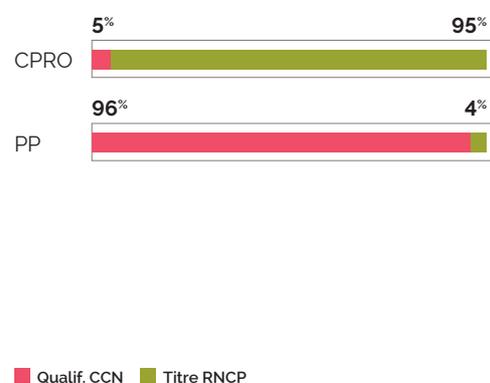
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Qualification visée par la formation



1	Qualif. CCN	71 %
2	Titre RNCP hors CQP	29 %

Ventilation par dispositif de formation



FORMATIONS INDIVIDUELLES DES INTÉRIMAIRES ET DES PERMANENTS

CIF, CBC, VAE, CPF

Référentiel géographique : adresse de domiciliation du stagiaire

	INTÉRIMAIRES		PERMANENTS		TOUS PUBLICS	
	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017
CIF	106	4 % ↑	5	-38 % ↓	111	1 % ↑
CBC	4	100 % ↑	7	0 % =	11	22 % ↑
VAE	1	-	2	0 % =	3	50 % ↑
CPF	899	72 % ↑	6	-33 % ↓	905	70 % ↑
Total	1 010	61 % ↑	20	-23 % ↓	1 030	58 % ↑



1 030

salariés en formation individuelle

Profil des stagiaires

INTÉRIMAIRES

94,8 %

D'HOMMES

34,2

ÂGE MOYEN

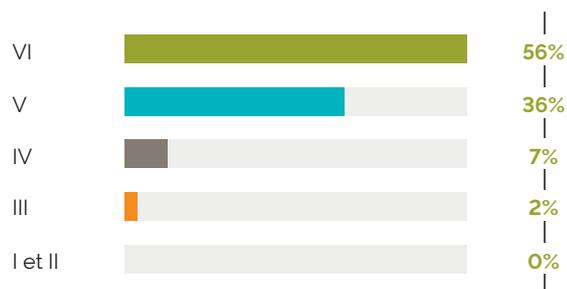
30,1 %

- DE 26 ANS

21,2 %

45 ANS ET +

Niveau initial de formation



PERMANENTS

90 %

DE FEMMES

39,6

ÂGE MOYEN

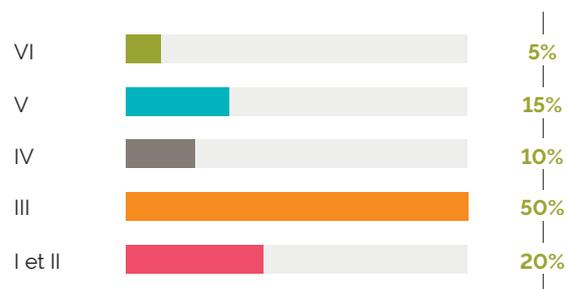
10 %

- DE 26 ANS

35 %

45 ANS ET +

Niveau initial de formation



Caractéristiques des formations

INTÉRIMAIRES

285 084

Total heures de formation

282

Volume moyen heures de formation

3 premières spécialités de formation représentées

25 %



Transport, maintenance, magasinage

22 %



Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois

15 %



Bâtiment : finitions

Qualification visée par la formation



1	Titre RNCP hors CQP	53 %
2	Attestation	46 %
3	CQP	1 %

Ventilation par dispositif de formation



■ Attestation ■ CQP ■ Titre RNCP

PERMANENTS

4 708

Total heures de formation

235

Volume moyen heures de formation

4 premières spécialités de formation représentées

35 %



Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale

10 %



Secrétariat, bureautique

10 %



Travail social

10 %



Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Qualification visée par la formation



1	Attestation	70 %
2	Titre RNCP hors CQP	30 %

Ventilation par dispositif de formation



■ Attestation ■ Titre RNCP

PLAN, FPE TT, FSPI

	INTÉRIMAIRES		PERMANENTS		TOUS PUBLICS	
	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017	Effectif	Évolution 2016/2017
PLAN	967	-23 % ↓	467	-27 % ↓	1 434	-24 % ↓
FPE TT	1 339	155 % ↑	8	-38 % ↓	1 347	150 % ↑
FSPI	708	-1 % ↓	-	-	708	-1 % ↓
Total	3 014	21 % ↑	475	-27 % ↓	3 489	11 % ↑



3 489

salariés en formation individuelle

Profil des stagiaires

INTÉRIMAIRES

90,6 %

D'HOMMES

34,2

ÂGE MOYEN

77 %

- DE 26 ANS

23,1 %

45 ANS ET +

PERMANENTS

80,2 %

DE FEMMES

38,6

ÂGE MOYEN

7,6 %

- DE 26 ANS

29,3 %

45 ANS ET +

Caractéristiques des formations

INTÉRIMAIRES

42 318

Total heures de formation

14

Volume moyen heures de formation

3 premières spécialités de formation représentées

34 %



Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

28 %



Transport, manutention, magasinage

11 %



Bâtiment : construction et couverture

PERMANENTS

6 146

Total heures de formation

13

Volume moyen heures de formation

3 premières spécialités de formation représentées

27 %



Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données

21 %



Droit, sciences politiques

16 %



Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Attestation

L'attestation de formation permet de valider la participation du stagiaire à un stage de formation continue.

CBC - Congé Bilan de Compétences

Dispositif de formation à l'initiative du salarié. D'une durée maximale de 24 heures, il doit permettre au salarié, intérimaire ou permanent, d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations pour lui permettre de s'engager dans un projet professionnel et/ou de formation.

CBC-I : Congé Bilan de Compétences Intérimaire.

CBC-P : Congé Bilan de Compétences Permanent.

CDPI - Contrat de Développement Professionnel Intérimaire

Dispositif propre au travail temporaire et à l'initiative des ETT pour permettre à des intérimaires ayant au maximum un niveau IV et 450 heures d'ancienneté dans l'intérim d'accéder à un premier niveau de qualification. La durée de ce contrat est comprise entre 175 et 350 ou 450 heures.

CIF - Congé Individuel de Formation

Il s'agit d'un dispositif de formation à l'initiative du salarié intérimaire ou permanent qui en fait la demande auprès de son employeur pour acquérir une qualification supérieure, obtenir un diplôme, changer de métier. Les intérimaires doivent avoir cumulé 1600 h d'intérim au cours des 18 derniers mois pour que leur dossier soit examiné par la commission paritaire.

CIF-I : Congé Individuel de Formation Intérimaire.

CIF-P : Congé Individuel de Formation Permanent.

CIPI - Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire

Dispositif propre au travail temporaire et à l'initiative des ETT qui permet de faciliter l'insertion de personnes sans emploi. La durée de la formation est comprise entre 210 et 420 heures.

CPF - Compte Personnel de Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation s'adresse à toute personne de 16 ans et plus. Il permet de bénéficier d'heures de formation accessibles sur un compte individuel pour se former tout au long de sa vie professionnelle.

CPF-I : Compte Personnel de Formation Intérimaire.

CPF-P : Compte Personnel de Formation Permanent.

CPRO - Contrat de professionnalisation

Dispositif de formation concernant les salariés intérimaires et permanents. Ce contrat, d'une durée de 6 à 24 mois en fonction du public et de la qualification visée, doit permettre d'obtenir une qualification professionnelle reconnue.

CPRO-I : Contrat de Professionnalisation Intérimaire.

CPRO-P : Contrat de Professionnalisation Permanent.

CQP - Certificat de Qualification Professionnelle

Mis en place par une branche professionnelle pour répondre à ses besoins spécifiques, ce certificat atteste de la maîtrise par un individu de compétences liées à une qualification identifiée par la branche considérée.

DOM - Départements d'Outre-Mer

Les départements concernés dans l'étude sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion.

ETTI - Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion**FPE TT - Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire**

Structure paritaire de conseil et de financement partenariale des agences d'emploi pour développer l'insertion et la formation de leurs salariés et des demandeurs d'emploi. Il aide les ETT à développer leur plan de formation, à agir pour l'emploi et la sécurité des salariés intérimaires, à développer la professionnalisation,

à former des demandeurs d'emploi en partenariat avec les pouvoirs publics, et à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

FPETT-I : Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire Intérimaire.

FPETT-P : Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire Permanent.

FSPI - Fonds de Sécurisation des Parcours Intérimaires

Créé par l'accord de branche du 10 juillet 2013, il a pour objectif d'augmenter l'intensité d'emploi des salariés intérimaires. Géré par le FPE TT, il permet de financer des actions de formation et des prestations (diagnostic, accompagnement).

OPAL

Il s'agit d'opérations collectives de formation, pilotées par les conseillers en région du FAF.TT et qui permettent à plusieurs ETT de se regrouper pour faire monter en compétences un groupe de salariés intérimaires que chaque ETT n'aurait pas pu former individuellement.

Plan de formation

Le plan de formation de l'entreprise est un projet d'actions de formation, pour l'année à venir, retenues par l'employeur pour les salariés en fonction de l'intérêt de l'entreprise et de ses orientations générales. L'élaboration du plan est assurée par le chef d'entreprise après consultation des représentants du personnel.

PP - Période de Professionnalisation

Dispositif de formation concernant les salariés intérimaires et permanents. Il a pour objectif de favoriser le maintien des salariés dans l'emploi grâce à

des actions de formation permettant l'acquisition d'une qualification professionnelle. La durée minimale de la période de professionnalisation est de 70 heures.

PP-I : Période de Professionnalisation Intérimaire.

PP-P : Période de Professionnalisation Permanent.

POEC - Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective

Dispositif de formation permettant aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par la branche du travail temporaire.

POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

Dispositif de formation permettant à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée auprès de Pôle emploi.

Qualif. CCN - Qualification Convention Collective Nationale

C'est une qualification professionnelle reconnue dans la convention collective de branche du métier visé (comprenant l'évolution du coefficient).

Référentiel géographique

- Professionnalisation (CDPI, CIPI, CPRO, PP) et POEC : adresse de domiciliation de l'agence d'emploi
- Formations individuelles (CBC, CIF, VAE, CPF) : adresse de domiciliation du stagiaire
- Plan, FPE TT et FSPI : adresse de domiciliation du siège de l'entreprise de travail temporaire

Titre RNCP - Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Le Répertoire national des certifications professionnelles, appelé plus couramment RNCP, tient à la disposition de tous une information à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification. Les titres et les diplômes de l'Education nationale sont inscrits de plein droit au RNCP.

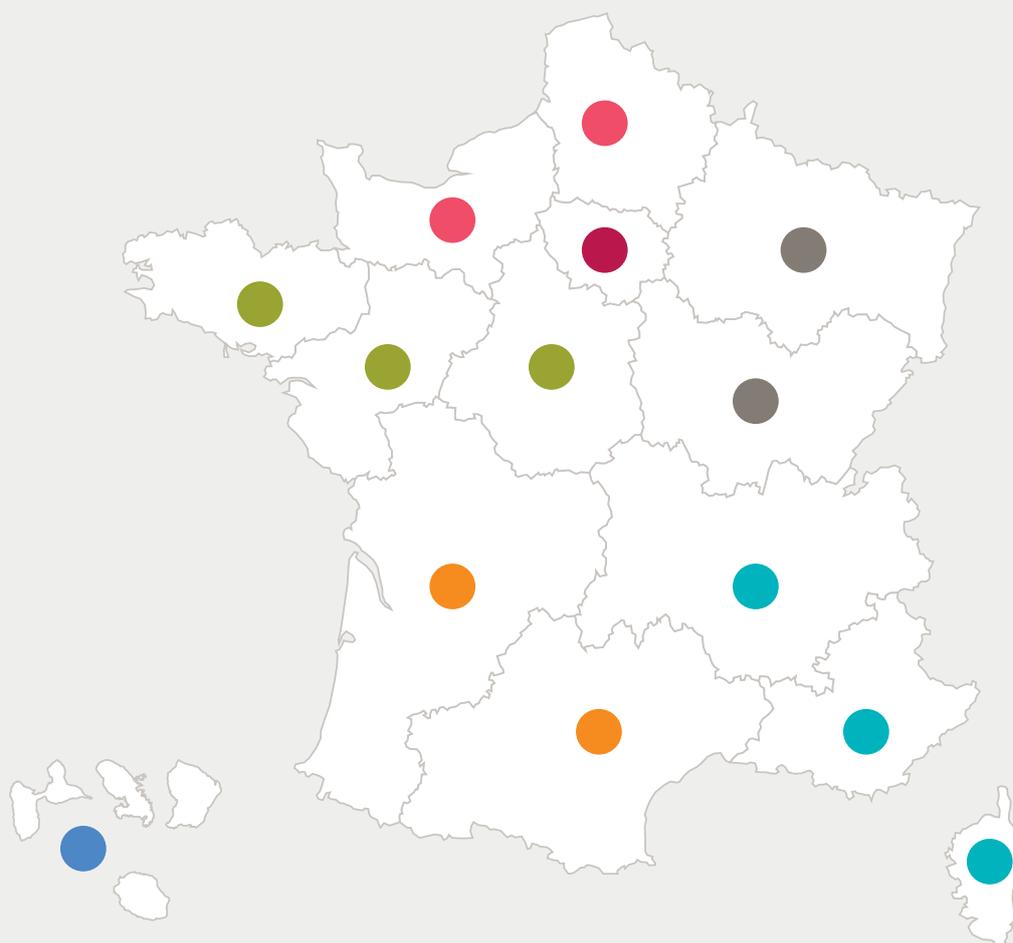
VAE - Validation des Acquis de l'Expérience

Dispositif de formation à l'initiative du salarié. Elle lui permet de valider les acquis de son expérience en vue d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification figurant au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Pour en bénéficier, il faut pouvoir justifier d'au moins une année d'expérience (professionnelle, extra-professionnelle, bénévole) en rapport avec le diplôme visé.

VAE-I : Validation des Acquis de l'Expérience Intérimaire.

VAE-P : Validation des Acquis de l'Expérience Permanent.

LE FAF.TT EN RÉGIONS



Contacts

Centre Ouest

Bretagne : Magali Dano
mdano@faftt.fr / 06 20 59 22 81
Centre-Val de Loire : Laurence Exbrayat
lexbrayat@faftt.fr / 06 63 49 74 59
Pays de la Loire : Irina Krutschkow
ikrutschkow@faftt.fr / 06 34 35 30 26

Nord Normandie

Hauts-de-France :
Nord-Pas-de-Calais : Estelle Dole
edole@faftt.fr / 07 61 88 32 91
Picardie : Natacha Pierre
npierre@faftt.fr / 06 78 89 03 17
Normandie : Laurence Cuciz
lcuciz@faftt.fr / 06 75 19 32 85

Île-de-France

Romy Dormey
rdormey@faftt.fr / 06 69 04 33 86
Christelle Keignaert
ckeignaert@faftt.fr / 07 60 16 37 44
Nicolas Plas
nplas@faftt.fr / 06 11 04 56 40

Est

Bourgogne-Franche-Comté :
Alexine Dodin
adodin@faftt.fr / 06 99 86 75 77
Grand Est : Charline Couturier-Baille
ccouturier-baille@faftt.fr / 06 98 98 84 61
Alsace / Lorraine : Stéphane Busseuil
sbusseuil@faftt.fr / 06 69 61 02 51
Lorraine : Philippe Daussy
pdaussy@faftt.fr / 06 75 19 32 82

Sud-Est

PACA / Corse : Dominique Sautecoeur
dsautecoeur@faftt.fr / 06 75 19 32 83
Auvergne-Rhône-Alpes
(Dpts 07, 26, 42 et 69) : Laure Virieux
lvirieux@faftt.fr / 06 29 38 82 07
Rhône-Alpes (Dpts 01, 38, 73 et 74) :
Valérie Blanchard
vblanchard@faftt.fr / 06 66 75 20 44
Auvergne-Rhône-Alpes / PACA :
Josselin Arnaud
jarnaud@faftt.fr / 06 74 79 73 31

Sud-Ouest

Occitanie : Inès Depaquit
idepaquit@faftt.fr / 06 75 19 32 79
Dordogne / Gironde / Limousin /
Poitou-Charentes : Lydie Mares
lmares@faftt.fr / 07 62 09 25 84
Midi-Pyrénées / Aquitaine
hors Dordogne : Muriel de Azevedo
mdeazevedo@faftt.fr / 06 19 65 68 80
Aquitaine / Limousin / Poitou-
Charentes : Matthieu Verspieren
mverspieren@faftt.fr / 06 11 04 09 78

DOM

Martinique : Glawdys Betzy
gbetzy@faftt.fr / 06 68 17 76 54
Guadeloupe : Sarah Alexis
salexis@faftt.fr / 06 08 90 33 32
La Réunion : Sébastien Piccino
spiccino@faftt.fr / 07 64 48 53 24

Au siège

Déléguée aux TPE/PME, ETTI et DOM :
Jennifer Weynacht
jweynacht@faftt.fr / 07 62 31 41 95

Des points d'accueil sont également à la disposition des salariés pour les accompagner dans leur projet professionnel.
Pour connaître les permanences et prendre rendez-vous : 01 73 78 13 30.



FONDS D'ASSURANCE FORMATION
DU TRAVAIL TEMPORAIRE

14, rue Riquet
75940 Paris Cedex 19
Tél. : 01 53 35 70 00
www.faftt.fr